Conseiller animalier

RÉF | 4333

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer la sélection et la reproduction des animaux ou connaissance des différentes espèces;
- Assurer le bien-être et les soins des animaux;
- Assurer les bases de l'éducation;
- Gérer l'activité commerciale;
- Gérer les locaux et le matériel;
- S'intégrer dans la vie professionnelle;
- Organiser les séquences d'éducation.

Programme

- **Cours professionnels :**

  Première année :
  Gestion de l'activité commerciale; Bien être et soins des animaux; Bases de l'éducation; Gestion des locaux et du matériel; Sélection et reproduction des animaux; Intégration à la vie professionnelle.

  Deuxième année :
  Sélection et reproduction des animaux : oisellerie; Gestion de l'activité commerciale: techniques d'achat; Sélection et reproduction des animaux : petits mammifères de compagnie; Visites professionnelles; Sélection et reproduction des animaux: les reptiles; Sélection et reproduction des animaux: animaux de parc; gestion de l'activité commerciale : techniques de vente animalière; gestion de l'activité commerciale : marketing et promotion des ventes; Sélection et reproduction des animaux: aquariologie.

- **Cours de Gestion** :

  Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'une entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une **convention de stage** avec un patron-formateur, supervisée par un délégué à la tutelle qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, **consultez la fiche formation de l'IFAPME**

- **Attention :**

  Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
  MAIS, les cours seront suivis dans un Centre IFAPME.
  Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

2 ans

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée

Début

Septembre

Coût

+/-235 euros/an, contacter le centre

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français). Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation